

APPEL D'OFFRES

**PRESTATIONS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN
DE LOCAUX PROFESSIONNELS**

CAHIER DES CHARGES

1. PREAMBULE :

L'IFAPE, organisme de formation au statut associatif loi 1901, doit procéder à la désignation d'un prestataire chargé de l'entretien et du nettoyage de locaux professionnels pour une durée de 12 mois, à compter du mardi 22 avril 2025.

L'association IFAPE s'attache déjà les services d'un prestataire, mais il est relèvé de l'obligation de l'établissement d'une mise en concurrence au-delà d'un plafond de 5 000.00 € annuel, en vertu des textes réglementaires.

2. NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :

IFAPE 97, Montée de Font Vert 83140 SIX-FOURS Tél 04 94 07 16 85 Adresse électronique : courrier@ifape.org
--

3. PROCEDURE :

Prestations de nettoyage de locaux professionnels : bureaux, salles de cours, sanitaires des sites rattachés à l'association IFAPE, territoire TPM

4. OBJET :

Nature du marché : Services

5. LIEUX D'EXECUTION :

Sur le territoire Toulon Provence Méditerranée, 3 espaces composent un lot.

5.1 - Locaux du siège social : Six-Fours-les-Plages (83140), situés 97 Montée de Font Vert : bâtiment de 350m² avec un étage :

- Le rez-de-chaussée : se compose de 5 bureaux + 1 bureau d'accueil / 3 espaces de formation / sanitaires ;
- L'étage : comprend 1 bureau / 2 salles de formation / 2 sanitaires / les escaliers extérieurs + terrasse de 24m².

5.2 – Espace de la Seyne s/Mer (83500) : résidence Le Cap d'Or – 1267 Avenue des Anciens Combattants d'Indochine : bâtiment en un bloc, en rez-de-chaussée d'une superficie d'environ 50 m² organisée autour de 2 espaces distincts + sanitaires.

5.3 – Espace d'Ollioules (83190) : 11 Rue Marceau situé en cœur de ville, zone piétonne – Bâtiment en rez-de-chaussée d'une superficie de 60m² composé d'une grande salle + sanitaires.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES AUX CONDITIONS D'EXECUTION :

Un soin particulier est demandé dans le respect et le ménage si besoin de l'ensemble des matériels professionnels : tables, chaises, fauteuils, tableaux effaçables muraux, matériel informatique, TV grand écran mural.

Revêtement sol : carrelage, commun aux 3 sites – Nettoyage de baies vitrées et fenêtres à prévoir.

Prestataire autonome avec ses équipements (matériel et produits).

Intervention de la prestation ménage : compte tenu de l'amplitude horaire liée au fonctionnement de l'association et de ses sites périphériques, soit de 9h00 à 17h30 du lundi au vendredi,

l'intervention peut avoir lieu soit le matin avant l'accueil du public soit en fin de journée à partir de 17h30. Créneaux horaires à définir, sur proposition.

Aucune possibilité d'intervenir le week-end.

Facturation payable à 30 jours.

Un droit de visite peut être demandé par un candidat, entre le 1^{er} et le 07/04/2025 en journée, avant tout dépôt.

7. REPONSES DES CANDIDATS :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- La copie du présent cahier des charges signé, valant acceptation des conditions,
- Une présentation succincte du candidat,
- Une proposition financière datée, signée et détaillée de l'offre,
- Une attestation d'engagements sociaux et légaux.

8. CRITERES DE SELECTION :

Les dossiers seront jugés selon les critères suivants :

<p>A : 60% sur le prix B : 40% sur la qualité</p>

9. RECEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Ce dossier d'appel d'offres est disponible et téléchargeable sur le site de l'association IFAPE.

Les dossiers de candidature devront être adressés par voie numérique à l'adresse suivante : courrier@ifape.org le vendredi 11 avril 2025 dernier délai pour 15h00, clôture des envois.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Les dossiers qui seraient adressés après la date et l'heure fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

10. MODALITES DE NOMINATION :

Le candidat retenu fera l'objet d'une confirmation écrite adressée par mail signée de la direction, à partir du 16/04/2025.

Fait à Six-Fours, le vendredi 28 mars 2025

ANNEXE

Vos engagements sociaux et légaux

J'atteste sur l'honneur que :

- Je ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues aux articles 48, 49, 49-1 du code des marchés publics et en particulier que l'entreprise que je représente ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.
- Si une liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics/privés ou interdiction légale intervenait entre le dépôt de ce dossier de candidature et la fin des prestations conclues dans le marché concerné par cet appel d'offres, j'en informerai les dirigeants de l'association IFAPE par lettre recommandée avec accusé de réception sans délai.
- J'ai satisfait à l'ensemble de mes obligations en matière de déclaration et de paiement des impôts et cotisations sociales dus à titre personnel et au titre de mes salariés, dans les conditions prévues aux articles 52, 53, 54 et 55 du code des marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.
- Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.413-3, L.143-5, L.341-6, L.341-6-4, L.620-3 du code du travail, ou règles d'effet équivalent pour les candidats étrangers.

Certifié conforme.

Fait à, le

NOM Prénom et qualité du signataire

.....

Signature :

Cachet de l'entreprise :